COMPTE RENDU DE LA REUNION DU VENDREDI 04 NOVEMBRE 2016
Tenue à la cafétéria du centre Leclerc « Uzurat » à Limoges

Y participaient 8 membres **:** Michel Guilbert- Michel Duvernois- Alain Huberdeau- Michel Gaudillières- Jean Reix- Jean-Yves Moulinier- Jean-Pierre Blancher- Michel d'Arlhac.
Absents excusés : Hervé Gremel, Gilles Arizolli, Alain Broussard

Michel GUILBERT anime cette réunion où divers points de la vie du club sont abordés :

1°/ Préparation de l'Assemblée générale du mois prochain.

Michel Guilbert, nous communique les amitiés d'Hervé Gremel qui se remet de son intervention. Il mène la réunion, rappelle qu'Hervé ne se représentera pas à la Présidence et rappelle que, dans ces conditions, il pose sa candidature pour reprendre la présidence. A ce propos il explique le projet qu'il présentera sans doute plus en détail à l'Assemblée générale, et notamment la création de deux Secrétaires Généraux afin que, si possible, une personne expérimentée puisse initier un nouveau et qu'il y ait ainsi toujours quelqu'un d'opérationnel.

Il compte également proposer de déléguer le poste de Directeur de Déclic, (avec l'accord du nouveau bureau et en cas que sa candidature soit accepté), poste qui pour le moment n'existe pas. Celui-ci serait responsable, sous la supervision du Président, de la ligne éditoriale (tout cela n'est encore qu'un projet). Ce poste serait proposé à Hervé Gremel afin de poursuivre l'essor de notre revue. Ce Directeur de Déclic serait secondé par Michel d'Arlhac pour la mise en page définitive, lequel pourrait se reposer sur un responsable photo et un responsable cinéma.

Il y a donc appel à candidature pour ces nouvelles fonctions à pourvoir.

Les candidats doivent, se manifester avant le 16 Novembre afin que nous soyons dans le respect des dates d'envoi de la convocation à l'AG.

A partir de cette date du 16 novembre seront adressé à tous :
- le rapport moral de l'année écoulée
- le rapport financier de 2016
- le rapport d'activité de 2016
- la liste des différents candidats à approuver individuellement
- le lieu de l'Assemblée Générale et le menu du repas de gala de fin d'année
- un formulaire de procuration pour ceux qui ne pourront pas être présents
- la proposition de menu

Rappels importants :

Assemblée Générale le Vendredi 16 Décembre, venez nombreux

Pour ceux qui dinent : veuillez donner rapidement à Jean-Pierre Blancher - jpblancher@laposte.net- vos choix pour votre menu et celui de vos accompagnants, ceci afin de lui simplifier la tâche. Ce menu et l'adresse exacte du restaurant vous seront envoyés avec les documents de l'assemblée Générale.

Pour ceux qui ne peuvent pas venir : Pensez à adresser votre procuration afin qu'il n'y ait pas de problème de quorum, **nous avons besoin de vos votes ou de vos procurations afin d'atteindre le quorum.**

Merci à tous de vos réponses.

Suite page 2

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU VENDREDI 04 NOVEMBRE 2016 SUITE

2°/ Questions diverses :

- Michel Guilbert rappelle que lorsqu'on rédige un article, il est très important de signaler l'origine des photos qui illustrent l'article et si celles-ci ne nous appartiennent pas de demander l'autorisation à qui de droit pour pouvoir les utiliser.
- Michel Guilbert signale qu'il ira à la Foire de Cormeilles-en Parisis et serai content si quelqu'un pouvait l'accompagner.
- Michel Guilbert nous lit un document que lui a prêté Stéphane Croizean qui revient de Rochester où il a visité le Musée Eastman Kodak avec Bruno Chalifour. Il s'agit d'une explication sur l'origine du nom KODAK. Une reproduction de ce texte est jointe, ci-dessous, à ce compte-rendu.
- Alain Huberdeau signale avoir déjà reçu 35 adhésions pour l'année 2017, ce qui est très encourageant et doit nous inciter à poursuivre dans la qualité de DECLIC.

Erratum : Salon CARTOPHILEX, à BOURG LA REINE, nouvelles coordonnées :

Salon multi-collections
CARTOPHILEX 92

17 et 18 décembre 2016

Espace « Les Colonnes » 51, boulevard Joffre 92 340 Bourg-la-Reine

Jean-Paul CROZATIER
CPBRS
42, Avenue du Panorama
92340 BOURG-LA-REINE

Contact : Jean-Paul Crozatier au 06 85 50 21 84 ou par mail : cpbrs92340@orange.fr

L'EXPOSITION DES NOUVEAUTES ET LE REPAS CONVIVIAL SUIVENT CETTE REUNION

ASSEMBLEE GENRALE LE VENDREDI 16 DECEMBRE 2016

Devrait se tenir « normalement » au restaurant « La Chanterelle » à Cassepierre, 87570 RILHAC RANCON *le lieu exact sera confirmé dans les documents que vous recevrez pour cette réunion particulière.*

A partir de 18 h 00 pour tous

Le Président d'honneur Michel GUILBERT — Le Président, Hervé GREMEL — Le Secrétaire, Alain BROUSSARD

GEORGE EASTMAN MUSEUM

PHOTOGRAPHY | CINEMA | MANSION | GARDENS

900 East Avenue, Rochester, New York 14607-2298
(585) 271-3361 eastman.org

Origine du nom
KODAK

On nous demande souvent d'où vient le nom "Kodak" ou encore de nous raconter l'histoire de son origine. Nous avons imprimé cet exposé pour répondre à de telles demandes plus précisément que ne le ferait une lettre. Eastman Kodak Company

La marque "Kodak" fut déposée pour la première fois en 1888, ce nom ayant été donné l'année précédente à un appareil photo qui va permettre à la photographie de devenir un loisir à la portée de tout le monde. Le premier appareil photo Kodak fut vendu 25$, déjà chargé d'une pellicule de 100 poses; et après 100 photos, il était renvoyé à l'usine pour développement, puis rechargé avec une pellicule vierge. Le coût du développement et du nouveau rouleau de photos était de 10$. Cet appareil faisait d'excellentes photos.

Depuis ce jour-là, la marque Kodak a été appliquée à des centaines de produits fabriqués par la Compagnie Eastman Kodak. En partie à cause de ça, en partie parce que les gens de loi l'ont toujours considéré comme un « modèle » de marque déposée, Kodak est une sorte de célébrité en soi.

On sait comment le nom a été créé par les explications de gens « qui étaient là », et par des remarques faites par George Eastman lui-même, soit oralement quand on le lui demandait, soit dans ses lettres.

Il y a de temps en temps des spéculations fantaisistes sur l'origine de ce nom. Mais la vérité toute simple est que George Eastman l'a complètement inventé ! L'explication la plus concise qu'il a faite sur ce sujet a été donnée à Samuel Crowther du Magazine SYSTEM en 1920 :

« J'ai imaginé le nom moi-même. La lettre « K » a toujours été ma favorite, c'est une lettre forte et incisive. Il n'y avait plus qu'à essayer un grand nombre de combinaisons de lettres et composer des mots commençant et finissant par « K ». Le mot Kodak en est le résultat. »

L'accueil de la marque déposée Kodak a été mitigé. L'encre des papiers de dépôt à Washington était à peine sèche que les associés ont commencé à interroger Mr. Eastman sur le nom du nouvel appareil photo, et en particulier sur l'origine de ce nom. Mr. Eastman a écrit à Mr. C. W. Hunt de New-York (15 septembre 1888) :

« C'est, vous le savez, une force commerciale d'avoir un nom de marque particulier: on ne peut ni l'imiter ni le contrefaire. Vous êtes dans l'erreur, cependant, si vous pensez que Kodak est un nom étranger. Pour tout dire, il est né ici dans ce pays. »

Et dans sa lettre à John M. Manley, de l'université de Chicago, Eastman déclarait, le 15 décembre 1906:

« Quant au nom de Kodak, je peux dire que c'est une combinaison complètement arbitraire de lettres, non dérivées d'un mot entier ou d'une portion de mot déjà existant, et obtenue après une longue recherche d'un nom qui répondrait à toutes les exigences des noms des marques déposées. Les principales exigences sont qu'il doit être court, qu'on ne puisse pas mal l'orthographier et ainsi détruire son identité, qu'il doit avoir une personnalité vigoureuse et caractéristique, et qu'il doit répondre aux exigences des lois sur les marques déposées des pays étrangers. »

L'exigence de loi sur les marques déposées à laquelle Eastman faisait référence est certainement la plus basique : une marque déposée ne doit pas être simplement un nom descriptif du dictionnaire.

Aujourd'hui, le nom Kodak est enregistré dans environ 90 pays du monde entier en tant que marque déposée de la compagnie Eastman Kodak. C'est manifestement l'un des biens les plus précieux de l'entreprise.

LES APPAREILS PRESENTES LORS DE LA REUNION DU
VENDREDI 04 NOVEMBRE 2016, à la cafétéria du centre Leclerc « Uzurat » Limoges.
(Photos M. GUILBERT et J.Y. MOULINIER)

ICA Chambre 18x24

DAMOY Omnium France vers 1900 stéréoscope pliant

ZEISS IKON 520 15 Allemagne 1936 6.5 f11
Obj Novar Obt Zeiss Ikon 4.3 f 12

RECTAFLEX SPA Rectaflex série 25000 Italie
1953 Obj Angénieux type Y2 3.5 f 135

ZEISS IKON Ikoflex III 853 16

ERNST LEITZ, Leica III
Allemagne 1937

SANWA CO. LTD.
Mycro Japon 1953

Ramasse monnaie GEVAERT

Théatre d'ombres de Jean Kerhor
France 1900 26x21 cm

Ramasse monnaie
GEVAERT

Pontiac Bloc métal 41 France
1941 6x9 Obj pontiac 4.5

KAMERA WERKSTATTEN Patent Etui
Allemagne 1924 Obj Plaubel

HERMAGIS Chambre carrée

Les Iconomécanophiles du Limousin - 59 avenue Garibaldi 87000 Limoges
Tél : +33 (0)6 07 52 26 63 - Courriel : lesiconomecanophiles@free.fr

Association loi 1901 déclarée sous le n°1616 le 26/06/1998 à la préfecture de la Haute-Vienne SIRET : 528 231 853 00010